



AIDES AUX DEVOIRS !

publié le 20/11/2020

Le collège R.BOUYER met en place le dispositif d'Aide aux devoirs. Il débutera officiellement à partir du lundi 16 Novembre 2020 tout en respectant le protocole sanitaire adopté en Conseil d'Administration.

Ce dispositif, gratuit, prévoit de l'aide aux devoirs 4 après-midi de la semaine, sur des temps de demi-pension et de 16h20 à 17h15 pour tous les élèves qui le souhaitent.

L'aide aux devoirs est assurée par des enseignants volontaires du collège, des Assistants de Vie Scolaire et des Assistants d'éducation. Des adultes ressources seront donc disponibles tous les jours.

L'accès à ces aides aux devoirs se fait sur la base du volontariat de l'élève. Par conséquent, il n'y a pas d'inscription à ce dispositif. L'élève se présente à l'aide aux devoirs avec son matériel pour effectuer son travail.

Cordialement.

Mme FAVRY Karine - CPE



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.